



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 242 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le niveau de financement des organismes en défense collective des droits n'a à peu près pas bougé depuis l'adoption de la politique gouvernementale sur l'action communautaire de 2001;

CONSIDÉRANT QUE, pour l'année 2011-2012, le soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale aux organismes d'action communautaire était en moyenne de 122 046 \$ au Québec et de 54 081 \$ pour les organismes en défense collective des droits;

CONSIDÉRANT QUE la moyenne de financement des groupes en défense collective des droits du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'est que de 41 712 \$ aujourd'hui;

CONSIDÉRANT QUE les impacts du sous-financement engendrent de l'insécurité pour les employés, de la surcharge de travail, des coupures d'heures travaillées, de l'insécurité pour la clientèle à savoir si leur dossiers et services auront un suivis, la perte d'expertise dans les organismes qui en plus, empêche d'assurer une présence continue et crédible dans le milieu, des fermetures temporaires d'organismes et l'abandon de certains territoires particulièrement les secteurs ruraux;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de s'engager à rehausser le financement des organismes en défense collective des droits pour qu'ils puissent réellement assumer leur mission. Nous revendiquons un financement annuel de 117 858 \$ pour les organismes locaux et 159 108 \$ pour les organismes régionaux ainsi que l'indexation annuelle des subventions comme revendiqué par le Regroupement provincial des organismes en défense collective des droits.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Sylvain Gaudreault
Député de Jonquière

2-03-2018

Date de signature de l'extrait